

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV RENDEMENT

SICAV RENDEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **18 mars 2021**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la Générale d'Audit et Conseil -G.A.C- représentée par Mme. Selma LANGAR.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	3	295 995 099	254 255 825
Obligations et valeurs assimilées		295 995 099	254 255 825
Placements monétaires et disponibilités	4	230 147 750	194 868 339
Placements monétaires		230 147 473	194 867 934
Disponibilités		277	405
Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		526 142 849	449 124 164
PASSIF			
Autres créditeurs divers	5	232 974	186 304
TOTAL PASSIF		232 974	186 304
ACTIF NET			
Capital	10	501 169 895	426 881 051
Sommes distribuables		24 739 980	22 056 809
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 324	3 596
Sommes distribuables de l'exercice		24 738 656	22 053 213
ACTIF NET		525 909 875	448 937 860
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		526 142 849	449 124 164

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	6	13 860 990	13 309 452
Revenus des obligations et valeurs assimilées		13 860 990	13 309 452
Revenus des placements monétaires	7	14 002 212	12 632 567
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 863 202	25 942 019
Charges de gestion des placements	8	(3 534 954)	(3 118 307)
REVENU NET DES PLACEMENTS		24 328 248	22 823 712
Autres produits		288	848
Autres charges d'exploitation	9	(618 818)	(540 331)
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 709 718	22 284 229
Régularisation du résultat d'exploitation		1 028 938	(231 016)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		24 738 656	22 053 213
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 028 938)	231 016
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 648 789	1 304 328
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	41 524
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		25 358 507	23 630 081

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	25 358 507	23 630 081
Résultat d'exploitation	23 709 718	22 284 229
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 648 789	1 304 328
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	41 524
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(23 140 553)	(17 423 724)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	74 754 061	6 912 761
Souscriptions	1 124 842 166	840 422 276
- Capital	1 073 369 885	811 494 054
- Régularisation des sommes non distribuables	2 170 126	1 292 569
- Régularisation des sommes distribuables	49 302 155	27 635 653
Rachats	(1 050 088 105)	(833 509 515)
- Capital	(1 000 795 828)	(802 606 127)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 104 129)	(1 296 331)
- Régularisation des sommes distribuables	(47 188 148)	(29 607 057)
VARIATION DE L'ACTIF NET	76 972 015	13 119 118
ACTIF NET		
En début de l'exercice	448 937 860	435 818 743
En fin de l'exercice	525 909 875	448 937 860
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	4 279 254	4 189 876
En fin de l'exercice	5 006 777	4 279 254
VALEUR LIQUIDATIVE	105,040	104,910
TAUX DE RENDEMENT	5,04%	5,26%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2020 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 295 995 099 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations de sociétés		32 533 750	33 787 280	6,42%
Obligations CIL	85 000	4 150 000	4 297 105	0,82%
-CIL 2016/1 7,5%	20 000	400 000	415 060	0,08%
-CIL 2016/2 7,5%	30 000	1 200 000	1 263 120	0,24%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	1 200 000	1 260 840	0,24%
-CIL 2020/1 10,5%	15 000	1 350 000	1 358 085	0,26%
Obligations BTK	10 000	333 000	350 710	0,07%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	333 000	350 710	0,07%
Obligations BTE	50 000	2 000 000	2 110 600	0,40%
- BTE 2016 7,4%	50 000	2 000 000	2 110 600	0,40%
Obligations ATL	50 000	1 000 000	1 043 020	0,20%
- ATL 2015/2 7,5%	30 000	600 000	630 660	0,12%
- ATL 2016/1 7,5%	20 000	400 000	412 360	0,08%
Obligations BH	35 000	914 000	925 625	0,18%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	614 000	614 000	0,12%
- BH SUB 2016 7,4%	15 000	300 000	311 625	0,06%
Obligations STB	178 000	11 147 250	11 632 532	2,21%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 716 000	1 793 847	0,34%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	2 031 250	2 122 965	0,40%
- STB 2019/1 10,50%	30 000	2 400 000	2 417 670	0,46%
- STB SUB 2020/1 10,50%	50 000	5 000 000	5 298 050	1,01%
Obligations TL	50 000	1 600 000	1 668 670	0,32%
- TUNISIE LEASING 2016-1 7,5%	20 000	400 000	417 760	0,08%
- TUNISIE LEASING 2017-1 TMM+2,35%	30 000	1 200 000	1 250 910	0,24%
Obligations UIB	75 000	2 250 000	2 372 375	0,45%
- UIB 2011-1 TMM+1%	25 000	250 000	255 575	0,05%
- UIB SUB 2016 7,4%	50 000	2 000 000	2 116 800	0,40%
Obligations ATTIJARI LEASING	60 000	1 800 000	1 876 740	0,36%
- ATTIJARI LEASING 2016- 1 7,5%	30 000	600 000	615 780	0,12%
- ATTIJARI LEASING 2016-2 7,65%	30 000	1 200 000	1 260 960	0,24%
Obligations AMEN BANK	70 000	3 000 000	3 013 360	0,57%
- AMEN BANK 2016-1	50 000	1 000 000	1 006 500	0,19%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	2 000 000	2 006 860	0,38%
Obligations BNA	100 000	3 331 500	3 444 800	0,66%
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	1 331 500	1 373 750	0,26%
- BNA SUB 2017 7,4%	50 000	2 000 000	2 071 050	0,39%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 008 000	1 051 743	0,20%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		248 424 632	262 207 819	49,86%
* BTA	254 240	242 424 632	256 050 019	48,69%
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	36 184 067	6,88%
BTA 6,6% MARS 2027	94 739	90 070 104	95 111 046	18,09%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	30 738 145	5,84%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	15 273 577	2,90%
BTA 6% FEVRIER 2022	4 000	3 881 000	4 146 944	0,79%
BTA 6% JUIN 2021	20 000	19 355 000	20 447 590	3,89%
BTA 6% JUIN 2023	54 100	52 150 876	54 148 650	10,30%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	6 000 000	6 157 800	1,17%
Emp NATIONAL CAT B	300 000	6 000 000	6 157 800	1,17%
TOTAL		280 958 382	295 995 099	56,28%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2019	241 253 713	8 603 441	4 398 671	254 255 825	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	8 500 000			8 500 000	
Bons du trésor assimilables (BTA) et emprunt national	95 822 119			95 822 119	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Obligations des sociétés	(15 302 450)			(15 302 450)	
Bons du trésor assimilables (BTA) & Emprunt National	(49 315 000)		(*) (1 685 000)	(51 000 000)	
* Variation des plus ou moins values latente sur portefeuilles titres			1 648 789	1 648 789	
* Variations des intérêts courus		2 070 816		2 070 816	
Soldes au 31 décembre 2020	280 958 382	10 674 257	4 362 460	295 995 099	0

(*) Plus value sur BTA échus en 2020

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 230 147 750 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2020	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS				115 045 576	117 549 518	22,35%
Certificat de dépôt à moins d'un an				115 045 576	117 549 518	22,35%
(230 jours au taux de 7,8%)	B.T	03/06/2020	3 000	2 886 077	2 991 476	0,57%
(230 jours au taux de 7,8%)	B.T	04/06/2020	1 500	1 443 039	1 495 500	0,28%
(220 jours au taux de 7,8%)	B.T	19/06/2020	5 500	5 337 345	5 482 979	1,04%
(240 jours au taux de 7,8%)	B.T	04/06/2020	500	480 228	497 715	0,09%
(230 jours au taux de 7,8%)	B.T	24/06/2020	2 000	1 938 292	1 989 952	0,38%
(230 jours au taux de 7,8%)	B.T	25/06/2020	2 500	2 422 865	2 487 116	0,47%
(240 jours au taux de 7,8%)	B.T	22/06/2020	5 000	4 839 354	4 969 803	0,94%
(240 jours au taux de 7,8%)	B.T	23/06/2020	3 500	3 387 548	3 478 408	0,66%
(240 jours au taux de 7,8%)	B.T	24/06/2020	2 000	1 935 742	1 987 402	0,38%
(250 jours au taux de 7,8%)	B.T	26/06/2020	4 000	3 866 403	3 968 685	0,75%
(240 jours au taux de 7,8%)	B.T	09/07/2020	2 000	1 935 741	1 983 494	0,38%
(250 jours au taux de 7,8%)	B.T	09/07/2020	4 000	3 866 403	3 961 908	0,75%
(260 jours au taux de 7,8%)	B.T	09/07/2020	4 000	3 861 344	3 956 849	0,75%
(270 jours au taux de 7,8%)	B.T	09/07/2020	4 000	3 856 306	3 951 811	0,75%

(200 jours au taux de 7,79%)	B.T	17/09/2020	3 000	2 919 109	2 962 834	0,56%
(280 jours au taux de 7,8%)	B.T	10/07/2020	4 000	3 851 288	3 946 270	0,75%
(240 jours au taux de 7,82%)	B.T	24/08/2020	1 000	967 792	985 644	0,19%
(290 jours au taux de 7,80%)	B.T	10/07/2020	4 000	3 846 291	3 941 273	0,75%
(280 jours au taux de 7,80%)	B.T	27/07/2020	3 000	2 888 466	2 953 012	0,56%
(270 jours au taux de 7,82%)	B.T	07/08/2020	4 000	3 855 958	3 936 411	0,75%
(280 jours au taux de 7,82%)	B.T	07/08/2020	4 000	3 850 929	3 931 382	0,75%
(290 jours au taux de 7,82%)	B.T	09/08/2020	2 000	1 922 960	1 962 656	0,37%
(290 jours au taux de 7,82%)	B.T	10/08/2020	1 000	961 480	981 195	0,19%
(290 jours au taux de 7,82%)	B.T	17/08/2020	4 500	4 326 661	4 411 191	0,84%
(300 jours au taux de 7,82%)	B.T	11/08/2020	1 500	1 440 350	1 469 724	0,28%
(300 jours au taux de 7,82%)	B.T	12/08/2020	1 500	1 440 350	1 469 524	0,28%
(300 jours au taux de 7,82%)	B.T	17/08/2020	4 000	3 840 933	3 916 071	0,74%
(310 jours au taux de 7,82%)	B.T	17/08/2020	4 000	3 835 965	3 911 103	0,74%
(320 jours au taux de 7,82%)	B.T	19/08/2020	3 500	3 352 140	3 416 954	0,65%
(320 jours au taux de 7,82%)	B.T	25/08/2020	3 500	3 352 140	3 414 152	0,65%
(320 jours au taux de 7,82%)	B.T	27/08/2020	2 000	1 915 509	1 950 409	0,37%
(320 jours au taux de 7,79%)	B.T	06/09/2020	5 000	4 789 529	4 869 780	0,93%
(320 jours au taux de 7,79%)	B.T	08/09/2020	3 500	3 352 671	3 407 909	0,65%
(320 jours au taux de 7,79%)	B.T	16/09/2020	3 000	2 873 718	2 917 846	0,55%
(330 jours au taux de 7,79%)	B.T	10/09/2020	2 500	2 391 695	2 430 481	0,46%
(330 jours au taux de 7,79%)	B.T	11/09/2020	2 500	2 391 695	2 430 146	0,46%
(330 jours au taux de 7,79%)	B.T	15/09/2020	1 000	956 678	971 522	0,18%
(300 jours au taux de 7,76%)	B.T	24/10/2020	3 000	2 881 559	2 910 137	0,55%
(340 jours au taux de 7,79%)	B.T	16/09/2020	3 500	3 344 094	3 395 576	0,65%
(310 jours au taux de 7,76%)	B.T	24/10/2020	1 500	1 438 929	1 453 218	0,28%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				49 001 327	49 192 254	9,35%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 23/12/2020 au 22/01/2021, taux de 7,13%				2 999 208	3 003 960	0,57%
Prise en pension BTA Mai 2022, 6,9% ATTIJARI BANK du 08/12/2020 au 07/01/2021, taux de 7,13%				500 186	502 464	0,10%
Prise en pension BTA Février 2030, 7,4% AMEN BANK du 25/11/2020 au 25/01/2021, taux de 7,3%				1 999 624	2 014 221	0,38%
Prise en pension BTA Mai 2022, 6,9% ATTIJARI BANK du 09/12/2020 au 08/01/2021, taux de 7,13%				9 501 101	9 542 499	1,81%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 10/12/2020 au 04/01/2021, taux de 7,13%				999 798	1 003 956	0,19%
Prise en pension BTA Avril 2024, 6% ATTIJARI BANK du 15/12/2020 au 04/01/2021, taux de 7,13%				5 000 635	5 016 481	0,95%
Prise en pension BTA Octobre 2026, 6,3% BIAT du 16/12/2020 au 15/01/2021, taux de 7,13%				9 999 935	10 029 644	1,91%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 23/12/2020 au 04/01/2021, taux de 7,13%				2 999 208	3 003 960	0,57%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6% AMEN BANK du 25/12/2020 au 25/01/2021, taux de 7,13%				1 999 756	2 002 132	0,38%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 30/11/2020 au 04/01/2021, taux de 7,3%				999 622	1 005 906	0,19%

Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 01/12/2020 au 01/03/2021, taux de 7,13%				999 841	1 005 782	0,19%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% BTE du 04/12/2020 au 20/04/2021, taux de 7,13%				5 000 475	5 027 215	0,96%
Prise en pension BTA Février 2030, 7.4% AMEN BANK du 04/12/2020 au 04/01/2021, taux de 7,13%				3 000 969	3 017 017	0,57%
Prise en pension BTA Février 2030, 7.4% AMEN BANK du 04/12/2020 au 02/02/2021, taux de 7,13%				3 000 969	3 017 017	0,57%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN				61 993 000	63 405 701	12,06%
(217 jours au taux de TMM +1%)	B.T	02/06/2020	1 191	1 191 000	1 233 412	0,23%
(223 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/06/2020	446	446 000	461 806	0,09%
(201 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/06/2020	175	175 000	180 514	0,03%
(225 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/06/2020	657	657 000	680 171	0,13%
(229 jours au taux de TMM +1%)	B.T	05/06/2020	1 150	1 150 000	1 190 362	0,23%
(209 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/06/2020	1 869	1 869 000	1 927 887	0,37%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/06/2020	591	591 000	610 328	0,12%
(221 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/06/2020	2 752	2 752 000	2 841 060	0,54%
(219 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/06/2020	2 555	2 555 000	2 636 374	0,50%
(213 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/06/2020	469	469 000	483 456	0,09%
(217 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/06/2020	548	548 000	564 891	0,11%
(218 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/06/2020	926	926 000	954 542	0,18%
(219 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/06/2020	1 191	1 191 000	1 227 710	0,23%
(219 jours au taux de TMM +1%)	B.T	01/07/2020	1 137	1 137 000	1 171 852	0,22%
(215 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/07/2020	619	619 000	637 127	0,12%
(215 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/07/2020	1 613	1 613 000	1 659 685	0,32%
(206 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/07/2020	2 420	2 420 000	2 484 249	0,47%
(209 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/07/2020	2 448	2 448 000	2 512 993	0,48%
(214 jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/07/2020	121	121 000	124 088	0,02%
(220 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/07/2020	2 846	2 846 000	2 920 100	0,56%
(214 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/08/2020	4 054	4 054 000	4 152 610	0,79%
(226 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/08/2020	991	991 000	1 014 256	0,19%
(226 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/08/2020	706	706 000	722 568	0,14%
(223 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/08/2020	748	748 000	765 169	0,15%
(220 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/08/2020	1 747	1 747 000	1 786 200	0,34%
(218 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/08/2020	554	554 000	566 241	0,11%
(218 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/08/2020	1 661	1 661 000	1 697 701	0,32%
(228 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/08/2020	991	991 000	1 014 426	0,19%
(224 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/08/2020	735	735 000	750 611	0,14%
(223 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/08/2020	1 117	1 117 000	1 140 150	0,22%
(217 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/09/2020	1 190	1 190 000	1 212 424	0,23%
(211 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/09/2020	954	954 000	970 674	0,18%
(215 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/09/2020	1 763	1 763 000	1 793 513	0,34%
(218 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/09/2020	6 351	6 351 000	6 460 919	1,23%
(221 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/09/2020	29	29 000	29 497	0,01%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/09/2020	644	644 000	655 036	0,12%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/09/2020	802	802 000	815 607	0,16%
(224 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/09/2020	1 286	1 286 000	1 307 159	0,25%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/09/2020	569	569 000	577 974	0,11%
(200 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/10/2020	3 486	3 486 000	3 524 364	0,67%
(199 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/10/2020	2 118	2 118 000	2 140 228	0,41%
(192 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/11/2020	3 773	3 773 000	3 805 767	0,72%
DISPONIBILITES					277	0,00%
TOTAL				226 039 903	230 147 750	43,76%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 décembre 2020 un montant de 232 974 DT se détaillant comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Retenue à la source	151 007	123 751
Redevance CMF	51 465	39 067
TCL	7 095	5 731
Provision honoraires commissaire aux comptes	22 607	16 955
Provision honoraires PDG	800	800
<u>TOTAL</u>	<u>232 974</u>	<u>186 304</u>

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres :

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 13 860 990 DT pour l'exercice 2020 contre 13 309 452 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
- Revenus des obligations des sociétés	2 385 919	2 816 275
- Revenus des BTA & Emprunt National	11 475 071	10 493 177
TOTAL	13 860 990	13 309 452

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2020 à 14 002 212 DT contre 12 632 567 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts des certificats de dépôt	8 346 103	7 116 536
Intérêts des comptes à terme (*)	4 877 739	5 516 031
Intérêts des dépôts à vue	475 777	-
Revenus des prises en pension	302 593	-
TOTAL	14 002 212	12 632 567

(*) Conformément aux dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la SICAV RENDEMENT a constaté le différentiel de la retenue à la source s'élevant à 301.800 Dinars en date du 16 juin 2020. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020 et a généralisé l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers, la SICAV RENDEMENT a constaté le différentiel de la retenue à la source, sur les comptes à termes à échoir en 2021 s'élevant à 261.248 Dinars en date du 29 décembre 2020.

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2020 à 3 534 954 DT contre 3 118 307 DT pour l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	3 029 960	2 672 835
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	504 994	445 472
TOTAL	3 534 954	3 118 307

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2020 à 618 818 DT contre 540 331 DT pour l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Redevance CMF	503 684	445 491
TCL	72 286	64 852
Contribution sociale de solidarité	200	205
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	28 251	19 276
Rémunération de personnel (PDG)	9 600	9 600
Charges diverses	4 797	907
TOTAL	618 818	540 331

Note 10 : Capital**Capital au 31-12-2019**

Montant	426 881 051
Nombre de titres	4 279 254
Nombre d'actionnaires	3 160

Souscriptions réalisées

Montant	1 073 369 885
Nombre de titres émis	10 760 061
Nombre d'actionnaires nouveaux	279

Rachats effectués

Montant	(1 000 795 828)
Nombre de titres rachetés	(10 032 538)
Nombre d'actionnaires sortants	(382)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 648 789
Régularisation des sommes non distribuables	65 998

Capital au 31-12-2020

Montant	501 169 895
Nombre de titres	5 006 777
Nombre d'actionnaires	3 057

11- Autres informations :

11-1 Données par action :

LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
• Revenus des placements	5,565	6,062	5,856	5,504	4,658
• Charges de gestion des placements	(0,706)	(0,729)	(0,777)	(0,826)	(0,734)
• Revenu net des placements	4,859	5,334	5,079	4,678	3,923
• Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,001
• Autres charges	(0,124)	(0,126)	(0,133)	(0,462)	(0,121)
• Résultat d'exploitation	4,736	5,208	4,946	4,216	3,803
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,206	(0,054)	(0,372)	(0,578)	(0,108)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	4,941	5,154	4,574	3,638	3,695
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,206)	0,054	0,372	0,578	0,108
• Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,329	0,305	0,324	0,202	0,096
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000	0,010	0,001	0,000	0,000
• Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
• Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	0,329	0,315	0,325	0,202	0,096
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5,065	5,522	5,271	4,418	3,898
• Résultat non distribuable de l'exercice	0,329	0,315	0,325	0,202	0,096
• Régularisation du résultat non distribuable	0,013	(0,001)	(0,024)	(0,027)	(0,003)
• Sommes non distribuables de l'exercice	0,342	0,314	0,300	0,175	0,093
• Distribution de dividende	5,154	4,574	3,637	3,695	3,756
Valeur Liquidative	105,040	104,910	104,017	102,780	102,662

11-2 Ratios de gestion des placements :

LIBELLE	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,73%	0,70%	0,72%	0,75%	0,73%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,13%	0,12%	0,12%	0,42%	0,12%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	5,08%	4,99%	4,25%	3,31%	3,67%

11-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

***Gestionnaire :**

La gestion de la société SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie, intermédiaire en bourse (agrément n°41/96 du 19/07/96) ayant son siège social Place 14 Janvier 2011 RP, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, la SBT perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

*** Dépositaire :**

La Banque de Tunisie assure les fonctions de dépositaire et de distributeur de la société SICAV RENDEMENT, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT ;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- de la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers son réseau de guichets ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la BT perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

11-4 Impôts et taxes :

Ce poste représente la TCL sur les revenus bruts de la SICAV RENDEMENT. Elle est payable mensuellement.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV RENDEMENT », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV RENDEMENT » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 7 des états financiers décrit les nouvelles dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la SICAV RENDEMENT a constaté le différentiel de la retenue à la source s'élevant à 301.800 Dinars en date du 16 juin 2020. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020 et a généralisé l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers, la SICAV RENDEMENT a constaté le différentiel de la retenue à la source, sur les comptes à termes à échoir en 2021 s'élevant à 261.248 Dinars en date du 29 décembre 2020.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 décembre 2020, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 22.35%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.

Tunis, le 4 février 2021

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Selma LANGAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société SICAV RENDEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2020

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2020

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2020. Les honoraires du dépositaire s'élèvent à 3.029.960 Dinars TTC.

Aussi, nous vous informons que la convention de gestionnaire conclue entre votre société et la Société de Bourse de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2020. Les honoraires de gestionnaire s'élèvent à 504.994 Dinars TTC.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Le Président Directeur Général de la société perçoit une indemnité annuelle brute de 9.600 Dinars.

Tunis, le 4 février 2021

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Selma LANGAR